

JOURNAL D'INFORMATION SUR L'EAU

INFORMATION EAUX

CAHIER
DÉTACHABLE
RÉFÉRENCES
SCIENTIFIQUES
ET JURIDIQUES

www.oieau.org
Plus d'un million de visiteurs
en 2002

**"Le rapport Miquel"
sur la qualité de l'eau
et de l'assainissement en France**

**"Débat National sur l'Eau"
Les Comités de Bassin s'impliquent**

**La Charte
des Eco-Citoyens de l'Eau**

RMC :
Vers une gestion équilibrée de l'irrigation

**Installation
de la Commission Nationale
de l'Agriculture Raisonnée**

Nations-Unies :
L'Eau pour les hommes, l'eau pour la vie

X-AGRO-ENA :
**Les Grandes Ecoles
se mobilisent pour l'Eau**

G8-Environnement

La Souterraine - 27 juin 2003

**Le CNFME inaugure
ses nouveaux pilotes pédagogiques**



*Office
International
de l'Eau*

EAUDOC

SERVICE NATIONAL D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION SUR L'EAU

N° 540 - Avril 2003

SOMMAIRE

Nouvelles des Agences de l'Eau

- Adour-Garonne 2
- Artois-Picardie 2
- Rhône-Méditerranée-Corse 3
- Seine-Normandie 4

Actualités

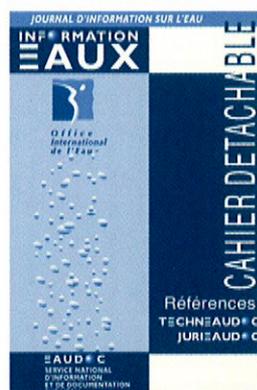
- Françaises 6
- Vie des Sociétés 10
- Autour du Monde 12
- Librairie 15
- Lu dans la Presse 16
- RIOB 18

Nouvelles de l'Office International de l'Eau 17

Agenda des Evénements 20

Visitez aussi
notre site internet :
<http://www.oieau.org>

1.000.000
de visiteurs
en
2002 !



Cahier Détachable

Documents sélectionnés et analysés
Références récentes de JURIEAUDOC

Revue mensuelle - 11 numéros/an

Directeur de la publication : C. RUNEL
Coordination : C. JUERY
Rédacteur en Chef : D. DELAGE
Conseiller à la Rédaction : J.A. FABY
Maquette : N. CHAILLOU / F. RANSONNETTE
Abonnements : N. CHAILLOU

Abonnement 1 an
France : 411,46 Euro TTC
Etranger : 341,10 Euro

Office International de l'Eau

Service National d'Information
et de Documentation sur l'Eau
15, rue Edouard Chamberland
87065 Limoges Cedex
Tél. : +33 (0) 5 55 11 47 47
Fax : +33 (0) 5 55 11 47 48
E-Mail : snide@oieau.fr



Office
International
de l'Eau



LES CAHIERS TECHNIQUES

DES GUIDES TECHNIQUES PRATIQUES ET PEDAGOGIQUES
A L'USAGE DES PROFESSIONNELS DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

- | | | |
|--|---|---|
| 1 LES POMPES CENTRIFUGES | 7 RESEAUX D'ASSAINISSEMENT | 14 L'EAU D'ALIMENTATION DES GENERATEURS DE VAPEUR |
| 2 RECHERCHE ET DETECTION DES FUITES | 8 NITRIFICATION DENITRIFICATION DEPHOSPHATATION | 15 LES POMPES |
| 3 REACTIFS DE TRAITEMENT D'EAU POTABLE | 9 L'OZONATION DES EAUX | 16 LE DIOXYDE DE CHLORE |
| 4 INSTRUMENTS DE MESURE | 10 LA CHLORATION DES EAUX | 17 LA SURPRESSION |
| 5 LE COMPTAGE | 11 LA TELEGESTION DES RESEAUX | 18 LE POMPAGE DES EAUX USEES |
| 6 LA ROBINETTERIE | 12 POSE DES CANALISATIONS | HS QU'EST-CE QUE L'EPURATION ? |



Pour commander

Office International de l'Eau - SNIDE
15 rue Edouard Chamberland - 87065 Limoges Cedex
Tél. : 05 55 11 47 47 - Fax : 05 55 11 47 48 - caudoc@oieau.fr

OPECST : UN RAPPORT SUR LA QUALITÉ DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT EN FRANCE

Le 19 mars, M. Gérard MIQUEL, Sénateur du Lot, qui s'est spécialisé sur les questions d'environnement, a présenté le rapport qu'il vient de rédiger pour l'Office Parlementaire d'Evaluation des Choix Scientifiques et Technologique (OPECST). Ce rapport fait suite à une saisine de l'Assemblée Nationale.

La mission qui lui a été confiée était triple :

- établir un bilan des politiques publiques de préservation de la qualité de la ressource,
- élaborer un document pédagogique destiné aux élus et à leurs équipes,
- ouvrir quelques pistes de réflexion sur les stratégies à suivre.

La dégradation de la ressource est avérée.

La responsabilité est collective. Nous avons l'eau que notre société fabrique. L'eau de pluie est aussi polluée. Une partie de la pollution vient de ceux qui la prélèvent (les forages sont aussi des sources de pollution). Cette responsabilité est collective, mais inégalement partagée. Les industriels ont fait leur révolution environnementale en supprimant la plus grande part des rejets polluants, les collectivités locales font la leur en investissant dans l'assainissement, même si de gros efforts restent à conduire. L'agriculture n'a pas fait la sienne : la dégradation de l'eau liée aux nitrates et pesticides est bien connue.

Cette dégradation de la qualité de la ressource révèle une inefficacité des instruments et des politiques publiques chargés d'y remédier : périmètres de protection inadaptés aux pollutions diffuses, réglementations trop complexes, police de l'eau peu opérationnelle, politiques contractuelles axées sur le volontariat peu appliquées..., la plupart de ces instruments ont échoué à endiguer cette dégradation. Les français ont raison de s'inquiéter de la dégradation de la qualité de l'eau mais ils s'inquiètent pour de mauvaises raisons.

Il y a tout d'abord confusion entre la qualité de la ressource, l'eau destinée à la consommation, qui part de mélanges d'eau et fait appel à des traitements sophistiqués, et l'eau distribuée. L'état des canalisations et des conduites des particuliers est aussi important que l'état de la ressource.

Les nitrates et les pesticides sont les contaminations les plus connues et les plus médiatisées. **Aux normes actuelles, la santé des français n'est pas en jeu :** les normes françaises et européennes sur les pesticides dans l'eau sont extrêmement basses, de l'ordre de 10 à 100 fois plus faibles que dans d'autres pays, de l'ordre de 100 à 100.000 fois plus faibles que sur les aliments qui constituent 95 % de l'exposition aux pesticides. Le risque lié à l'eau ne doit donc pas être surestimé. Ce qui ne veut pas dire qu'il n'y a pas d'inquiétude à avoir sur l'effet des expositions à long terme aux micro polluants, mais il ne s'agit encore que de travaux de recherches.

Cette focalisation sur ces deux paramètres à effet à long terme occulte le risque microbiologique à effet immédiat sous forme de maladies gastriques plus ou moins graves. **La contamination de l'eau par des bactéries ou des parasites est fréquente.** D'autant plus fréquente que les indicateurs actuels de contamination sont inopérants à les déceler et que seules des techniques avancées de filtration peuvent y remédier. Ce fac-

teur de risque s'aggrave sous l'effet de la dégradation de la qualité des sols facilitant l'érosion et l'entraînement des particules en suspension au moment des pluies.

L'organisation actuelle de la gestion de l'eau ne permet pas de répondre aux attentes des français.

Il faut admettre que l'échelon communal, si fondamental pour notre vie collective, n'est plus l'échelon adapté à la gestion de l'eau. Communes et syndicats intercommunaux forment un enchevêtrement inextricable, un "mi-kad'eau" de syndicats de pompage, de barrages, de distribution, d'assainissement qui manque de moyens, de compétences pour agir sur la qualité de la ressource, et de vision. **La commune est, dans le domaine de l'eau, le maillon faible.**

Les petites communes sont moins équipées, moins protégées, moins contrôlées, et plus vulnérables aux contaminations bactériologiques. **Peu à peu l'écart se creuse entre l'eau des villes et l'eau des champs.**

Tout indique que la prétendue priorité accordée à l'eau n'en est pas une. Elle doit le devenir.

Principales propositions :

- Fixer l'objectif de réserver 1 % du territoire de chaque département à des "zones de sanctuarisation de la ressource en eau", zones de protection des eaux destinées à préserver la qualité de ressources stratégiques.
- Envisager un recours plus régulier à l'éco-conditionnalité qui consiste à subordonner le paiement de soutiens agricoles au respect de pratiques environnementales destinées à protéger la ressource. Les premières applications (primes agricoles "contre" pose de compteurs d'eau) ont montré l'efficacité de cette mesure.
- Faire du département l'échelon central de la gestion de la ressource en eau. Encourager la création de syndicats départementaux de gestion de l'eau sur le modèle des syndicats départementaux des déchets.

Simplifier :

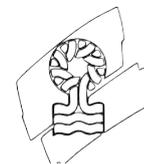
- ❖ la réglementation (en supprimant l'obligation d'inscriptions aux hypothèques pour les périmètres de protection),
- ❖ la police de l'eau avec une police unique au niveau régional disposant d'antennes départementales (soit 22 services au lieu de 500 services actuellement),
- ❖ le régime de déclaration / autorisation des prélèvements (en généralisant le système déclaratif en mairie),
- ❖ la taxation de l'eau en substituant une redevance pollution à taux unique au système actuel inutilement complexe.

Le rapport peut également être consulté sur le site internet : <http://senat.fr/opekst/rapports.html>

SENAT

15 rue de Vaugirard - 75291 PARIS Cedex 06
Tél. : 01 42 34 20 00 - Fax : 01 42 34 26 77
www.senat.fr

ADOUR-GARONNE



LA NOUVELLE POLITIQUE DE L'EAU : LARGE DÉBAT DANS LE GRAND SUD-OUEST ATLANTIQUE

Afin d'impliquer les acteurs du grand Sud-Ouest Atlantique dans la large réflexion sur la réforme de la politique de l'eau lancée par le Gouvernement, l'Agence de l'Eau Adour-Garonne a organisé du 1er avril au 15 mai des débats " locaux " autour des Commissions Géographiques du Comité de Bassin. Ce dernier en établira la synthèse à sa prochaine réunion programmée à Toulouse le 30 juin. Les débats ont porté sur trois thèmes principaux : l'eau et l'homme (eau potable, assainissement, prévention des risques liés aux inondations, besoins en eau et ressources disponibles notamment), les milieux aquatiques (zones humides, corridor fluviaux, eutrophisation, dystrophies marines, eaux souterraines) et la gouvernance et ses moyens.

Sur le plan pratique, ce débat ainsi initié est extrêmement large dans ses ambitions et dans son étendue. Il repose sur une démarche beaucoup plus " proactive " que " réactive " des acteurs : il ne s'agit pas de collationner des avis sur des propositions gouvernementales, mais bien de faire émerger, par un large échange, ce qui pourrait constituer l'ossature d'un plan d'action incluant, mais pas uniquement, les mesures législatives indispensables.

S'agissant d'une consultation engagée à la demande du Gouvernement et au cours de laquelle seront abordés les différents volets de la politique publique de l'eau, ces réunions sont placées sous la double animation du Président de la Commission Géographique et du Préfet coordonnateur du bassin hydrographique.

Ces réunions font suite à une première étape nationale, initiée dès le début de l'année 2003 et actuellement en cours d'achèvement. Elle a déjà permis des contacts

prospectifs bilatéraux avec les principaux représentants institutionnels des collectivités locales et territoriales, des usagers industriels, du monde agricole, du monde associatif (consommateurs, pêcheurs, protecteurs de la nature, ...), des distributeurs d'eau, d'institutions publiques, etc.

Au deuxième semestre 2003, une synthèse nationale sera réalisée, intégrant les travaux et réflexions rapportés par les six Comités de Bassin français, mais également les enseignements tirés d'autres initiatives parallèles. De ce point de vue, il est en particulier envisagé (même si les conditions pratiques de réalisation restent à préciser) un " questionnaire national " dont l'ambition est de permettre la plus large expression du grand public sur ce sujet.

L'ensemble de ces consultations permettront de dégager des orientations qui auront notamment vocation à constituer le socle d'une nouvelle loi sur l'eau soumise au Parlement dans le courant de l'année 2004.

A noter que le cycle des consultations des Commissions Géographiques d'Adour-Garonne sera complété par une réunion, à la mi-mai, de la Commission du Milieu Naturel Aquatique.

AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE
90, rue du Férétra - 31078 TOULOUSE CEDEX
Tél. : 05 61 36 37 38 - Fax : 05 61 36 37 28
www.eau-adour-garonne.fr

ARTOIS-PICARDIE



L'AGENCE PRÔNE L'ÉCO-CITOYENNETÉ POUR L'EAU

Profitant de la journée mondiale de l'eau du 22 mars dernier, la Direction Régionale de l'Environnement, le Conseil Général du Nord, l'Education Nationale, l'Union Régionale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement des Pays Picards et le Président du Comité de Bassin Artois-Picardie, ont signé la charte de "l'éco-citoyen de l'Eau".

Posant les fondements du nouveau "Parlement de l'eau des jeunes" (cf *Information Eaux* n°539), ce texte montre la volonté de l'Agence de développer, en son nom ou en partenariat, une politique tournée vers un large public afin que chacun prenne conscience de l'importance de la préservation de notre ressource en eau.

CHARTER : "L'ÉCO-CITOYEN DE L'EAU"

- Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droit. Face aux ressources naturelles, tous les hommes partagent les mêmes devoirs.
- L'éco-citoyen de l'eau, à travers ses gestes quotidiens, se situe dans une volonté commune de protéger et de respecter l'eau.
- L'éco-citoyen de l'eau garde à l'esprit que l'eau est une ressource fragile qui dépend directement de l'équilibre écologique et naturel.
- L'éco-citoyen de l'eau refuse les comportements individuels et collectifs qui conduisent à la pollution des eaux et des mers.
- L'éco-citoyen de l'eau lutte contre le gaspillage de la ressource en eau et protège son environnement.
- L'éco-citoyen de l'eau adopte une attitude économe et vigilante vis-à-vis de la ressource en eau.
- L'éco-citoyen de l'eau s'engage à faire bénéficier les autres de ses connaissances sur la gestion et la protection des ressources en eau et de transmettre cette valeur nouvelle et essentielle de l'éco-citoyenneté.

AGENCE DE L'EAU ARTOIS-PICARDIE
200 rue Marceline - B. 818 - 59508 DOUAI
Tél : 03 27 99 90 00 - Fax : 03 27 99 90 15
www.eau-artois-picardie.fr

GESTION ÉQUILIBRÉE DE L'IRRIGATION EN ARDÈCHE

L'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse, l'Etat, le Conseil Général et la Chambre d'Agriculture de l'Ardèche ont signé, le 21 février 2003, un accord cadre sur la gestion équilibrée de la ressource en eau utilisée pour l'irrigation dans le département de l'Ardèche. Une démarche originale déjà mise en oeuvre ou en projet dans les départements de l'Isère, de la Drôme, de l'Ain, de la Saône et Loire, des Pyrénées Orientales et de Vaucluse.

Cet accord cadre définit les actions engagées par tous les partenaires pour l'étude des prélèvements d'eau à usage agricole dans le département, pour l'équipement en compteurs volumétriques et pour la recherche et la mise en place d'une gestion concertée des prélèvements agricoles. Ce département est en effet confronté régulièrement à une surexploitation de ses ressources en eau. Il est par conséquent utile que l'ensemble des utilisateurs de la ressource en eau se concertent.

L'Agence encourage très fortement cette initiative, qui est engagée avec la profession agricole. Dans le cadre de ce contrat, les études à entreprendre identifieront les attentes de la profession agricole et pour ce faire recenseront l'ensemble des irrigants, y compris ceux qui ne sont pas connus aujourd'hui. Cette démarche débouchera ainsi pour l'Agence sur une application plus équitable du principe "préleveur-payeur", qui est à la base de son fonctionnement. Par ailleurs, les bureaux d'études formuleront pour les agriculteurs des propositions de partage de la ressource, en particulier la définition de quotas d'eau individualisés dans les secteurs connaissant des pénuries chroniques ou occasionnelles : la gestion volumétrique, déjà mise en oeuvre dans d'autres bassins français sera généralisée.

Forte de la démarche engagée d'abord en Isère puis maintenant en Ardèche, l'Agence de l'Eau entend développer ce genre d'initiative dans l'ensemble des régions d'irrigation du bassin Rhône-Méditerranée-Corse. L'efficacité de son action sera largement renforcée par la mesure d'éco-conditionnalité adoptée au niveau national. Les régions de grandes cultures, plus touchées par les mesures d'éco-conditionnalité, seront donc les premières concernées.

Mais l'action de l'Agence de l'Eau est également favorisée par l'obligation de la loi sur l'eau de 1992, imposant à tous les irrigants d'équiper leurs pompes et dispositifs de

prélèvements avec des appareils de mesure. L'Agence de l'Eau conditionne désormais toute aide à la mise en oeuvre d'une démarche globale et concertée de gestion de la ressource à la connaissance des volumes prélevés. L'inventaire exhaustif des pompes agricoles reste néanmoins pour le monde agricole la principale réticence pour la généralisation de cette démarche : certains préfèrent prendre le risque de ne plus être autorisés à prélever de l'eau, plutôt que de s'associer à la gestion concertée des ressources en eau.

La gestion globale et concertée de l'eau reste encore une démarche novatrice et le plus souvent expérimentale. Les principales références en la matière sont trois bassins où la situation cruciale de disponibilité de la ressource a suscité une prise de conscience des agriculteurs pratiquant l'irrigation : Adour, Beauce, Charente. Toutefois les quotas d'eau définis dans ces zones ne sont pas les seuls exemples français de gestion volumétrique de la ressource en eau.

Dans le bassin Rhône-Méditerranée-Corse (RMC), l'exemple le plus emblématique reste le cas de la Drôme, où la nécessité de partager la ressource est à l'origine de la mise en place d'un Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE). Plus ancien, le cas de la Durance est caractéristique du bassin RMC, où la ressource abondante en montagne fait l'objet d'un stockage et de transferts de grande ampleur, pour la satisfaction principale de deux usages : la production hydroélectrique et l'agriculture.

L'introduction de l'éco-conditionnalité dans les modalités d'attribution de primes de la Politique Agricole Commune (PAC) aux cultures irriguées vise à conforter les bases de cette gestion équilibrée de la ressource en eau. En Isère, par exemple, cette disposition a donné une impulsion décisive à la gestion concertée de l'eau en agriculture.

L'éco-conditionnalité des primes PAC :

"Les agriculteurs irrigants qui désirent bénéficier de ces primes doivent avoir déclaré en préfecture l'ensemble de leurs pompes d'eau (en nappe ou en rivière). Les plus importants de ces pompes devront même faire l'objet d'une autorisation préfectorale. Les primes sont conditionnées à l'existence d'un compteur permettant de comptabiliser la totalité des volumes prélevés."

UN GUIDE CONTRE LA POLLUTION TOXIQUE

Compte tenu d'une méconnaissance importante de la pollution toxique et de ses effets, et d'une réglementation de plus en plus stricte, le secrétariat technique du SDAGE du bassin Rhône-Méditerranée-Corse a réalisé un guide technique qui s'intitule **"Pollution toxique et écotoxicologique : notions de base"**.

L'objet de ce document est d'apporter des éléments de base à la compréhension des problèmes de pollution toxique.

Il présente tout d'abord les propriétés des polluants toxiques les plus fréquemment rencontrés.

Puis, les notions de base de l'appréciation de l'effet perturbateur de ces toxiques sur les milieux (notion d'écotoxicité) sont exposées.

Il est proposé ensuite un tour d'horizon des outils de connaissance relatifs à la pollution toxique, lesquels permettent de dresser les diagnostics, préciser les objectifs d'action et suivre l'évolution des milieux.

Un rappel de la réglementation actuelle, une présentation de la Directive-Cadre européenne et des préconisa-

tions du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux Rhône-Méditerranée-Corse (SDAGE) viennent compléter ces informations.

Enfin, quelques exemples de programmes de lutte contre les pollutions toxiques menés dans le bassin Rhône-Méditerranée-Corse sont présentés dans ce document. Ils peuvent être des guides ou des repères pour le lancement d'actions de lutte contre la pollution toxique sur des problématiques similaires.

Ce guide est donc un document technique s'adressant à des personnes ayant besoin de repères pour aborder l'étude de pollutions toxiques et savoir quels outils utiliser.

**AGENCE DE L'EAU
RHÔNE-MÉDITERRANÉE-CORSE**
2, 4 allée de Lodz - 69363 LYON Cedex 07
Tél. : 04 72 71 26 00 - Fax. 04 72 71 26 03
www.eaurmc.fr

SEINE-NORMANDIE

LA QUALITÉ DE LA SEINE À PARIS EST MOINS BONNE EN 2002 QU'EN 2001

Comme chaque année et pour répondre aux objectifs de la Directive-Cadre européenne "retrouver le bon état écologique", l'Agence de l'Eau Seine-Normandie a réalisé un bilan de la qualité des eaux à Paris pour l'année 2002. Ce bilan provient de mesures effectuées sur trois stations de mesures : Ablon (SEDIF-Général des Eaux), Pont de l'Alma (Ville de Paris), et Suresnes (Eau et Force). Parmi les nombreux paramètres mesurés, l'Agence de l'Eau a fait le choix d'étudier ceux qui sont influencés par les rejets de stations d'épuration ou les rejets urbains en temps de pluie, c'est-à-dire : l'oxygène dissous, l'ammonium et les phosphates pour estimer les progrès en matière d'assainissement, les nitrates sont également pris en compte. Un facteur hydrologique, le débit de la Seine, et un facteur climatique, les températures, influencent les processus physico-chimiques et expliquent les moins bons résultats sur l'année 2002.

Le débit moyen a été de 365 m³/s contre 526 m³/s en 2001 (et 260 m³/s pour le débit médian de référence). Cette baisse de débit explique largement, par simple effet de dilution, les moins bons résultats obtenus sur de nombreux paramètres en 2002 par rapport à 2001.

La concentration en oxygène dissous dans l'eau est un bon indicateur de la qualité de la Seine et c'est un excellent reflet de la vie du fleuve : ses résultats sont ainsi moins bons en 2002 qu'en 2001. Alors que la survie des

poissons devient difficile en dessous d'un seuil de 2 à 3 mg/l, l'oxygène dissous descend sous la limite des 4mg/l à Suresnes à la fin du mois de mai et juin, période où le débit était inférieur au débit moyen.

Car les variations de température ont une influence sur les concentrations en oxygène dissous : la Seine est saturée en oxygène (riche en oxygène) en hiver essentiellement. La Seine a été en 2002 de "très bonne qualité" ou de "bonne qualité" pour ce paramètre 93 % du temps.

En 2002, l'eau a été de bonne ou de très bonne qualité pour l'ammonium à toutes les stations de mesures et les concentrations ne dépassent ponctuellement 0,5 mg/l qu'à la station de Suresnes.

Les résultats restent mauvais pour les nitrates. La baisse des débits en 2002 pouvait laisser espérer une amélioration (du fait d'un ruissellement moindre) qui ne s'est pas produite.

Les phosphates ont essentiellement une origine anthropique (lessive, métabolisme humain et engrais). La qualité pour ce paramètre reste meilleure que la concentration moyenne 1997-2000.

Cependant les concentrations augmentent de façon importante entre l'amont et l'aval de l'agglomération. Les apports de phosphates dans la zone étudiée sont essentiellement dus aux stations d'épuration.

III^{ÈME} FORUM MONDIAL DE L'EAU : L'AGENCE S'EST MOBILISÉE

A l'occasion de sa présence au III^{ème} Forum Mondial de l'Eau à Kyoto (Japon), l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, avec l'AGHTM, a organisé une session qui s'intitule "évaluation et suivi de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement" qui recommande les points suivants :

La mobilisation financière requise pour améliorer l'accès à ces services dans les pays en développement suppose d'informer le grand public et le monde politique sur la situation actuelle du secteur, sur la base d'indicateurs pertinents à développer.

Les Autorités en charge doivent immédiatement prendre les mesures nécessaires pour s'efforcer de respecter les engagements de 2015, pour lesquels les objectifs chiffrés présentés dans le JMP (Joint Monitoring Program) nécessitent d'être adoptés à tous les niveaux comme les minima de populations à desservir.

De nouveaux partenariats sont à mettre en place pour rassembler tous les acteurs concernés - Organisations in-

ternationales, Autorités nationales et locales, Organisations professionnelles dédiées à l'eau, ONG, etc. - de façon à développer, gérer et financer un système d'évaluation transparent, indépendant et décentralisé, un système d'information axé sur les investissements réellement engagés en matière d'accès à l'eau potable et à l'assainissement, sur leurs impacts socio-économiques, de façon à guider et motiver les décideurs politiques et leurs électeurs.

Les institutions financières et agences d'aide internationales doivent s'engager à financer la création et l'animation de ce réseau d'évaluation, de suivi et d'information.

Déjà présente à Johannesburg en 2002, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie est impliquée sur le plan de l'action internationale. Sollicitée sur le plan humanitaire, elle subventionne plus de 80 projets dans une trentaine de pays.

L'Agence s'est également associée aux Sessions organisées par le RIOB le 18 mars à Kyoto et le 21 mars à Shiga.

RÉUNION DES COMMISSIONS GEOGRAPHIQUES

Le Comité de Bassin Seine-Normandie engage la concertation locale pour une nouvelle politique de l'eau Renforcées dans leur rôle lors du Comité de Bassin du 3 décembre 2002, les six Commissions Géographiques Seine-Normandie se sont réunies pour la première fois de fin mars à mi-avril à Compiègne, Caen, Rouen, Joigny, Paris, et Chalons en Champagne.

Trois sujets étaient à l'honneur :

- **Première version de l'état des lieux du district de la Seine et des fleuves côtiers normands** (masses d'eau, pressions et impacts, économie, zones protégées, etc.).
- **Priorités d'actions territoriales du 8^{ème} programme 2003-2008 de l'Agence de l'Eau**

Seine Normandie : adaptation à chaque territoire, qui par la géologie, le climat et la gestion de l'espace entraîne des problématiques différentes et spécifiques par rapport à l'eau.

- **Débat sur la politique de l'eau** : les Commissions Géographiques se sont vues confiées par la Ministre de l'Écologie et du Développement Durable la mise en œuvre du débat local sur la politique de l'eau.

AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE
51, rue Salvador Allende - 92027 NANTERRE
Tél. : 01.41.20.16.00 - Fax : 01.41.20.16.89
www.aesn.fr

www.sitesage.org

Les "SAGE" sur le web



Initiés par la loi sur l'eau de 1992, il y a maintenant en FRANCE plus de cent Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE), à divers niveaux d'élaboration.

Afin d'informer les animateurs des SAGE et leurs partenaires (élus et autres membres des Commissions Locales de l'Eau, services de l'Etat, Agences de l'Eau, etc.), un site Internet dédié a été ouvert par l'OIEau depuis Juillet 2002. Ce site présente l'état d'avancement des SAGE, des fiches de projets, des documents méthodologiques, des informations pratiques, ...

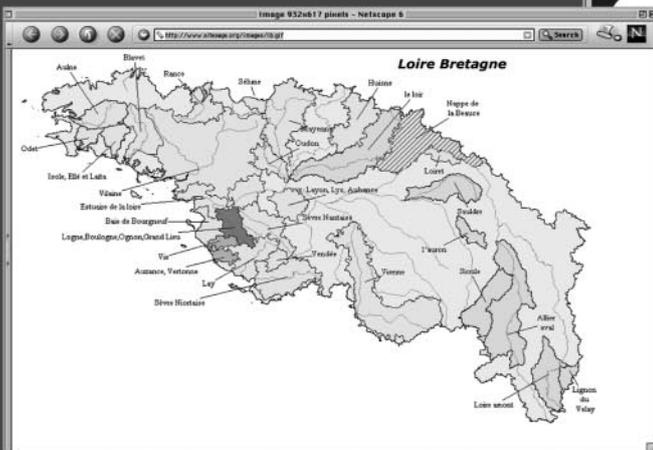
Il a aussi vocation à favoriser l'échange direct d'informations, et propose un forum de discussion ouvert à tous.

Vous trouvez en particulier sur le site :

- les fiches de présentation de chaque SAGE, établies sur un format unique, visualisant les principales caractéristiques des schémas : enjeux, objectifs, aspects institutionnels et administratifs (composition de la CLE, présidence), avancement, études et actions engagées.



- des rubriques utiles : carte nationale des SAGE, liste de liens vers les sites Internet, événements à venir, références juridiques, ...
- le forum.



www.sitesage.org

DÉBAT SUR LA POLITIQUE DE L'EAU : UN DOCUMENT POUR MIEUX COMPRENDRE

Le Ministère de l'Écologie et du Développement Durable offre sur son site web un document intitulé **"La politique de l'eau : éléments pour un débat"**.

Comme le souligne **Roselyne Bachelot-Narquin** dans un éditorial *"Les enjeux mondiaux de l'eau qui vont alimenter les débats tout au long de cette Année Internationale de l'Eau, ainsi que le challenge 2015 qui résulte des obligations de la Directive-Cadre européenne sur l'eau, croisent les préoccupations croissantes de l'opinion publique. Ce sont autant de raisons militant pour un réexamen de notre politique de l'eau."*

Cette mise à plat de notre stratégie nationale et la définition d'un plan d'action pour les quinze ans à venir me paraît impliquer une exceptionnelle mobilisation.

C'est cette mobilisation qui m'a conduite à engager une large concertation sous la forme d'un véritable débat national et décentralisé sur notre politique de l'eau.

L'objectif est de retrouver l'élan consensuel des précédentes lois fondatrices de 1964, 1984, et de 1992 et de mobiliser l'ensemble des acteurs pour parvenir à des objectifs partagés.

En particulier, et plus encore dans le contexte politique d'une relance de la décentralisation, il est essentiel que les collectivités territoriales déjà très investies tant dans les services que les maîtrises d'ouvrage, ainsi que celles qui détiennent des responsabilités dans les politiques d'aménagement ou de développement interférant avec la politique de l'eau, soient parties prenantes de cette démarche.



Le débat ne se limite donc pas à la seule problématique d'une réforme législative que l'on sait d'avance nécessaire, mais il doit permettre d'aborder également les questions organisationnelles et financières, et d'établir ainsi un programme d'actions en vue notamment de satisfaire les objectifs de la Directive-Cadre européenne."

Le Gouvernement a lancé un vaste débat avec l'ensemble des acteurs de l'eau pour déterminer les aménagements à apporter à la politique nationale pour faire face à cet enjeu.

La note d'information comprend deux parties :

- Pourquoi un débat sur l'eau, avec la présentation du cadre international, les six priorités du gouvernement, la Directive-Cadre sur l'eau, la décentralisation, la simplification administrative, la Charte de l'Environnement et la stratégie nationale du développement durable ;
- Des questions qui concernent directement les usagers : l'eau et l'homme, les milieux aquatiques, la gouvernance et les moyens, les lieux et acteurs du débat.

Ce document constitue une bonne synthèse des objectifs en jeu.

www.environnement.gouv.fr

"SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE" : TOUS MOBILISÉS

Du 2 au 8 juin 2003

La première édition de la "Semaine du Développement Durable", annoncée par le Premier Ministre lors du Séminaire Gouvernemental du 28 novembre dernier, se déroulera du 2 au 8 juin 2003.

Cette opération, pilotée par le Secrétariat d'État au Développement Durable, a pour vocation d'expliquer le développement durable au grand public, de le sensibiliser sur ses enjeux et de montrer concrètement les différents niveaux de mobilisation possibles. Elle aura cette année pour thème : **"le quotidien du citoyen durable"**. En effet, chacun doit prendre conscience des liens entre ses gestes quotidiens et leurs impacts sur des phénomènes globaux, comme le changement climatique, la pauvreté dans le monde, l'épuisement des ressources naturelles ...

Collectivités territoriales, associations, établissements publics, entreprises et citoyens sont tous invités à se mobiliser pour expliquer et illustrer concrètement, au sein

de leur activité, le développement durable dans toutes ses dimensions : économique, sociale et environnementale. Toutes les actions menées tant au niveau national qu'au niveau local seront regroupées durant la même période sous le parrainage du Secrétariat d'État au Développement Durable avec le label "Semaine du Développement Durable".

Chaque acteur est invité à proposer une opération qui témoignera d'une bonne pratique existante en matière de développement durable. Pour plus d'informations et déposer un dossier, tous les éléments sont téléchargeables sur le site www.environnement.gouv.fr.

**MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE
ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**
20 avenue de Ségur - 75302 Paris 07 SP
Tél. : 01.42.19.20.21 - Fax : 01 42 19 11 23
www.environnement.gouv.fr

LA NOUVELLE COMMISSION NATIONALE DE L'AGRICULTURE RAISONNÉE ET DE LA QUALIFICATION DES EXPLOITATIONS

Hervé Gaymard, Ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires Rurales, a installé la Commission Nationale de l'Agriculture Raisonnée et de la qualification des exploitations (CNAR) le mardi 4 mars 2003.

La création de cette Commission avait été annoncée aux professionnels à l'occasion des 6^{èmes} rencontres du Forum de l'Agriculture Raisonnée Respectueuse de l'Environnement (FARRE), qui se sont tenues à l'UNESCO le 8 janvier dernier.

Pour cette première réunion plénière, la Commission Nationale de l'Agriculture Raisonnée a pour missions principales :

- l'élaboration d'un guide d'interprétation du " référentiel de l'agriculture raisonnée " visant à faciliter le travail des agents de terrain en charge de l'audit de qualification des exploitations,
- la mise en place des mécanismes d'agrément des organismes certificateurs chargés de la qualification des exploitations,
- la définition des règles qui présideront à la création des comités régionaux chargés de déterminer les enjeux locaux de l'agriculture raisonnée,
- l'examen des différentes questions communautaires liées à l'agriculture raisonnée, en particulier l'approbation par Bruxelles du décret sur l'étiquetage des produits issus de l'agriculture raisonnée et la coexistence avec d'autres spécifications de production.

La Commission Nationale de l'Agriculture Raisonnée et de la qualification des exploitations (CNAR) comporte 2 sections :

- la section "examen du référentiel", présidée par Jean SALMON, Vice-Président de l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture : elle est chargée du suivi de l'évolution des exigences contenues dans le référentiel national (lequel porte sur le respect de l'environnement, le respect des risques sanitaires, la santé et la sécurité au travail et le bien-être des animaux).
- la section "agrément des organismes certificateurs", est présidée par M. Daniel PERRIN, Ingénieur Général du GREF au Ministère de l'Agriculture, par ailleurs en charge de la section équivalente à la Commission Nationale des Labels et certification des produits agricoles et alimentaires.

35 membres composent chaque section, répartis dans 6 collèges : un collège des organismes certificateurs agréés ; un collège des producteurs agricoles ; un collège des filières agricoles et alimentaires ; un collège des représentants des organisations de consommateurs, des associations de protection de la nature, et des syndicats de salariés agricoles ; un collège des personnalités qualifiées et un collège des représentants de l'administration.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION, DE LA PÊCHE ET DES AFFAIRES RURALES

78 rue de Varenne - 75349 Paris 07 SP
Tél. : 01 49 55 49 55 - www.agriculture.gouv.fr

POLLUTION DES EAUX EN GUADELOUPE, L'HEURE EST GRAVE

"terredavenir.net", le portail écologique des Caraïbes tire la sonnette d'alarme à propos de la qualité de l'eau sur l'île.

"Notre eau est polluée, malmenée et gaspillée". Triste bilan.

Près de 80 % des ressources destinées à l'alimentation en eau potable se situent en Basse-Terre, zone hautement polluée par l'utilisation massive et abusive d'herbicides de pesticides et d'insecticides. Le surdosage de ces produits est fréquent avec un mauvais respect des délais de traitement avant récolte. Par ailleurs, il s'avère que pour 75 % des tonnages de produits phytosanitaires importés, la famille chimique est inconnue. La Grande-Rivière de Goyave est largement polluée par les pollutions industrielles avec comme conséquence directe une raréfaction de la faune et la flore dans la réserve naturelle du Grand Cul de Sac Marin. Les crustacés et poissons affichent quant à eux des doses de chlordécone (insecticide utilisé contre le charençon du bananier) importantes comprises entre 31 et 386 microgrammes/kg.

Les "ouassous" sont particulièrement touchés.

Sept captages en eau sont définitivement fermés car durablement pollués et les nappes phréatiques de Grande-Terre connaissent une contamination croissante par les nitrates (entre 5 et 17 mg/l).

Les légumes, fruits et tubercules sont également touchés par le chlordécone : ainsi, les patates douces et les mardères.

Tous ces chiffres sont tirés d'un rapport déjà ancien (juillet 2001) et produit par le Docteur Henri Bonan de l'Inspection Générale des Affaires Sociales et Jean-Louis Prime de l'Inspection Générale de l'Environnement. Avec près de 160 pages, il offre une vision catastrophique de l'état sanitaire de l'eau en Guadeloupe. Certes, les captages contaminés ont été fermés et les acteurs locaux ont réagi au plus vite durant l'affaire de pollution en 2000. Mais aujourd'hui, les produits chimiques dangereux sont toujours utilisés dans les bananeraies, les champs de canne et dans le maraîchage. Les distilleries continuent de rejeter leur pollution en rivière ou en mangrove.

L'eau de Capès ou de Matouba est rendue potable par traitement au charbon actif.

TERRE D'AVENIR

40 rue de coraux - 97160 Le Moule - Guadeloupe
Tél. : 0590 23 02 62 - Fax : 059023 11 66
www.terredavenir.net

UN PROJET DE THÈSE DE L'ENGREF : LA GESTION DES SERVICES PUBLICS LOCAUX

Le Laboratoire de Gestion de l'Eau et de l'Assainissement de l'ENGREF (Montpellier), développe des compétences pour améliorer la gestion des services publics. Sa démarche de recherche est opérationnelle et s'appuie sur l'expérience de terrain. Les principaux thèmes abordés sont la mesure de performance, les outils d'audit et d'expertise des services de distribution d'eau et d'assainissement, la régulation et le marché de l'eau en France et à l'étranger.

Depuis quatre ans, il a développé, avec le soutien du Ministère de l'Ecologie, un observatoire des procédures de délégation d'eau et d'assainissement en France (c'est-à-dire le recours à une entreprise privée pour exploiter le service). Il permet notamment de mesurer l'impact des nouvelles règles, introduites par la loi Sapin.

A la lumière de ses premiers résultats, il apparaît que le prix de l'eau ne dépend pas forcément que de la complexité technique du service. Des éléments tels que le contexte de négociation entre la collectivité et les entreprises, le jeu de la concurrence (réelle ou potentielle), et l'histoire du contrat en cours peuvent être tout autant déterminants.

Le laboratoire GEA se propose d'encadrer une thèse autour de cette question.

Il est naturel d'expliquer le prix d'un service par les coûts supportés. Pourtant, la théorie, comme la pratique montrent qu'il n'y a pas forcément convergence entre le coût et le prix. Quels sont les facteurs qui vont alors déterminer le prix ?

Il convient tout d'abord d'étudier le lien réel entre la complexité technique d'un service et le prix constaté. Il sera intéressant d'approfondir la notion de "coût réel" d'un service d'eau.

Il faut ensuite s'intéresser aux autres facteurs conditionnant le prix d'un service à un instant "t", en distinguant classiquement deux phases : la négociation initiale du contrat, puis la phase d'exécution.

Durant la phase de négociation, l'avantage au sortant, l'existence d'une concurrence réelle entre différents opé-

rateurs ou la pseudo-concurrence (par exemple la menace de retour en régie), la qualité du conseil obtenu par la collectivité, etc. sont autant de paramètres qui peuvent entrer en jeu. Les conditions du contrat précédent, et l'histoire du service sont aussi à prendre en compte.

Durant la phase d'exécution du contrat, les clauses de révision et les avenants peuvent être source d'évolutions significatives du prix.

La thèse devra s'intéresser à tous ces éléments pouvant conditionner le prix et son évolution, avec une approche à la fois théorique (analyse a priori des facteurs importants) et pratique (analyse de cas, exploitation de bases de données).

Au niveau méthodologique, le travail devra donc croiser trois approches :

- Une analyse bibliographique et théorique de la question.
- Une analyse par l'observation de négociations de contrats (il s'agira d'intervenir dans des cas réels, en lien avec des consultants spécialisés dans la délégation de contrat). Cette partie de terrain permettra d'être en contact avec les parties prenantes (collectivités, et leurs conseillers, entreprises) et d'acquérir une expérience en terme de conseil aux collectivités.
- Une exploitation des données réunies par le laboratoire GEA dans son observatoire des délégations (qui porte sur l'évolution du contrat avant et après renouvellement, sur le contexte concurrentiel, sur le contenu des contrats et sur le conseil obtenu par la collectivité). Cette base riche et unique en France constitue une source d'information qui devrait être extrêmement féconde.

ÉCOLE NATIONALE DU GÉNIE RURAL, DES EAUX ET DES FORÊTS

19, avenue du Maine - 75732 Paris Cedex 15
Tél. : 33 1 45 49 89 41 - Fax : 33 1 45 49 88 27
www.engref.fr

FRAPNA : LE RHÔNE, FLEUVE À SUIVRE

Du dimanche 1er au dimanche 8 juin 2003, la FRAPNA (Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature), en partenariat avec La Maison Du Rhône, lance la deuxième édition de Rhône Fleuve à suivre... Cette opération propose aux Rhônalpins riverains du fleuve, de nombreuses animations et manifestations sur le thème de la reconquête de l'espace fluvial.

A l'occasion de 2003, Année Internationale de l'Eau Douce, les affluents du Rhône prennent également part à l'opération. Ainsi, des villes comme Grenoble, Aix-les-Bains, Rive de Gier, etc. sont envisagées pour accueillir une manifestation de Rhône, fleuve à suivre...

S'inscrivant dans le cadre la Semaine du Développement Durable, cet événement met en valeur les multiples potentiels et patrimoines du fleuve, de manière conviviale et festive.

Un événement en deux actes :

- ➔ **Le Rhône, à l'honneur** : Les week-ends seront consacrés à diverses festivités, inaugurations de musées, expositions, concerts, etc. valorisant au mieux les spécificités des communes impliquées. Autant d'approches qui permettront au grand public de se réapproprier un patrimoine rhodanien en fête.
- ➔ **Le Rhône, à la loupe** : Du lundi au vendredi, un programme d'animations essentiellement à destination des scolaires proposera divers angles de découverte du fleuve sous forme de sorties-nature, ateliers ludiques, expositions, initiations aux sports nautiques etc.

FRAPNA

19 rue Jean Bourgey - 69625 Villeurbanne Cedex
tél. : 04 78 85 98 98 - Fax : 04 78 03 88 88

CORSE :

UNE UNIVERSITÉ D'ÉTÉ SUR LE THÈME DE L'EAU DOUCE

Du 21 au 25 juillet 2003 à Corté

En Corse, 53 000 personnes n'auraient pas encore accès à l'eau potable.

L'association ACQUA LINDA co-organise avec l'Université de Corse, la ville de Corté, les Conseils Généraux de Corse, une université d'été sur le thème de "l'eau douce".

Ce festival de l'eau réunira en parallèle un colloque de scientifiques, un forum d'entreprises, un forum des métiers de l'eau et un forum d'associations, sur le thème de "l'eau douce".

Il se déroulera du 21 au 25 juillet 2003 à Corté, à l'Université.

La mission de cette manifestation est de réunir tous les acteurs de l'eau, tous les élus des communes, en particulier ceux qui connaissent des problèmes de potabilisation de l'eau et d'assainissement afin d'aider à trouver des solutions alternatives.

L'Agence de l'Eau RMC, la DIREN, des hydrogéologues, des scientifiques et des techniciens pourront ainsi répondre aux questions des maires et des particuliers confrontés à ces problèmes.

Les gestion de l'eau et des rivières seront bien sûr abordées afin d'informer et d'être informé.

Le but :

- Lancer un programme général de rénovation des réseaux d'eau et d'assainissement,
- Trouver des solutions alternatives aux 153 communes qui en sont démunies,

- Informer la population des risques liés à l'eau et à la pollution,
- Sensibiliser toutes les générations à la protection des ressources en eau et à l'environnement.

Le forum des métiers, comme celui des entreprises, feront croiser le chemin des entreprises, des élus, des particuliers, et des étudiants, chacun trouvant un intérêt pratique à sa participation à cette manifestation.

Ils listeront et expliqueront l'importance et la complexité des nouveaux métiers de l'eau souvent méconnus du public !

Le forum des associations locales, régionales ou mondiales sera le lieu du consensus, de la réflexion, de la reconnaissance de l'alliance des idées et des méthodes.

L'union fait la force et "la Terre" en a besoin.

La collaboration des élus de Corse est le moteur de cette manifestation, leur volonté politique de s'investir dans ce combat de façon pratique sera la pierre angulaire de la réussite de l'opération.

Toutes les couleurs politiques se sont investies dans la défense de ce projet. L'eau et l'urgence de la situation sont les ciments de cette entente.

ACQUA LINDA
PONT DE CASTIRLA 20 218
Tél. : 06 60 67 07 92
acqua.linda@club-internet.fr
www.webzinemaker.com/acqua-linda

AUTOSURVEILLANCE

TESTEZ VOTRE STATION D'EPURATION

Spécialement conçue pour réaliser durant 1 an le suivi d'une station d'épuration de moins de 10 000 équivalent-habitants, la mallette d'autosurveillance de l'Office International de l'Eau permet de réaliser les tests hebdomadaires suivants : limpidité, recherche du voile de boue, recirculation, décantation, ammoniacale, nitrate, phosphate (en option). Un kit de recharge permet de renouveler les réactifs d'analyses chaque année.

Poids : 5 kg - Dimensions : 46 x 33 x 15 cm

Prix : 380 € HT*
Recharge annuelle : 70 € HT*
* hors option phosphate



AVEC LA MALLETTE D'AUTOSURVEILLANCE

Commande
Office International de l'Eau - Le CNFME
22 rue Edouard Chamberland - 87065 Limoges Cedex
Tél. : 05 55 11 47 70 - Fax : 05 55 77 71 15 - cnfme@oieau.fr



VIE DES SOCIÉTÉS

VIVENDI ENVIRONNEMENT DEVIENT VEOLIA ENVIRONNEMENT

Depuis décembre dernier, assuré du soutien des collectivités locales et de ses clients industriels, Vivendi Environnement a conquis son indépendance grâce à la confiance renforcée de grands investisseurs et de l'ensemble des actionnaires.

L'entreprise aborde cette nouvelle phase de sa longue histoire forte d'une nouvelle identité. Ainsi, Henri Proglia a-t-il proposé à l'Assemblée Générale des Actionnaires du 30 avril, que l'entreprise porte désormais le nom de VEOLIA ENVIRONNEMENT.

Le choix d'Henri Proglia a été de mobiliser au maximum les énergies internes afin que ce changement de nom soit la traduction du nouvel élan de l'entreprise qui, 150 ans après sa création, entre dans une nouvelle ère de son histoire. Il a été demandé à la Direction de la Communication du Groupe de mobiliser les différents services de l'entreprise pour mener à bien cette mission ; département juridique, ressources humaines, informatique...

Le nouveau nom devait répondre à un objectif et respecter un certain nombre de contraintes.

L'objectif est d'exprimer le positionnement unique du groupe : groupe mondial, dont l'activité est entièrement consacrée aux services à l'environnement, et qui est capable d'en décliner toute la gamme dans ses quatre composantes: l'Eau, la Propreté, les Services Energétiques et le Transport.

L'installation du nouveau nom se fera par une campagne de publicité, sous forme d'annonces presse et d'affichage.

Cette campagne, réalisée par l'Agence Jean et Montmarin, sera visible à partir du 1er juin, au cours de la Semaine du Développement Durable, initiée en France par le Secrétariat d'État au Développement Durable.

Chiffres clés 2002 du groupe

- ⊙ CA : 30 079 millions €
- ⊙ Résultat net : 339 millions €
- ⊙ 302 000 collaborateurs dans le monde
- ⊙ Présent dans 84 pays, sur tous les continents
- ⊙ 57% du chiffre d'affaires consolidé réalisé à l'international

VEOLIA ENVIRONNEMENT

52, rue d'Anjou - 75008 PARIS
Tél. : 01 49 24 49 24 - Fax : 01 48 04 07 46
www.vivendi-environnement.fr

LYONNAISE DES EAUX : UN MEMENTO POUR LES DÉCIDEURS LOCAUX

Le service de l'eau est placé, en droit français, sous la responsabilité des communes.

L'eau est un sujet sensible et complexe : les nouvelles exigences des consommateurs, la médiatisation des problèmes de pollution et des risques de pénurie en sont la preuve. Par ailleurs, le renforcement du cadre législatif et réglementaire issu des Directives européennes (normes, etc) constitue un réel sujet de préoccupation pour chacun des acteurs du secteur, et notamment pour les élus, responsables et décideurs locaux.

Afin d'aider les élus locaux dans leurs décisions, Lyonnaise des Eaux France a rédigé un memento. Il concentre, en une trentaine de pages, l'essentiel des informations dont ils ont besoin : principaux textes orga-

nisant le secteur, relations avec les consommateurs, enjeux environnementaux, réponses techniques développées par Lyonnaise des Eaux France.

Ce memento a été réalisé à la suite de nombreux entretiens approfondis avec des élus et des responsables locaux, tous confrontés aux réalités du service de l'eau.

Il est pratique et concret.

LYONNAISE DES EAUX - ONDEO - SUEZ

18 Square Edouard VII - 75316 PARIS Cedex 09
Tél. : 01 46 95 50 00 - Fax : 01 46 95 43 15
www.suez-lyonnaise-eaux.fr

SEM : LETTRE D'INFORMATION ET FACTURE D'EAU EN BRAILLE

La Société des Eaux de Marseille, en partenariat avec l'Association Valentin Haüy qui s'attache à faciliter la vie quotidienne des déficients visuels, propose désormais sa lettre d'information, en braille pour ses clients non-voyants, en gros caractères pour les malvoyants. Ces derniers pourront également disposer de leur facture d'eau en braille.

Ce nouveau service gratuit s'inscrit dans une démarche résolue qui vise à rendre accessible à tous l'information sur la qualité, le prix de l'eau et les services proposés aux clients.

Ces deux versions de la "Lettre aux clients" seront également disponibles auprès des 18 associations de déficients visuels de la région, regroupées en collectif.

SOCIÉTÉ DES EAUX DE MARSEILLE

25, rue E. Delanglade - 13254 MARSEILLE Cedex 06
Tél. : 04 91 57 60 60 - Fax : 04 91 57 61 99
www.eaudemarseille.fr

ILLE-ET-VILAINE :

INVENTAIRE ET MISE EN CONFORMITÉ DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Les nouveaux enjeux de la reconquête de la qualité de l'eau et l'évolution législative qui en donne les moyens imposent aux communes françaises la maîtrise de l'Assainissement Non Collectif (ANC) avant le 31 décembre 2005, à la suite de celle de l'assainissement collectif.

Le Conseil Général d'Ille-et-Vilaine est de ceux qui, prenant la mesure de la tâche, s'est fortement impliqué dans l'incitation et l'encadrement des collectivités territoriales pour réaliser ces opérations qui se déroulent en deux étapes :

- Etudes de diagnostic des assainissements existants sur l'ensemble du parc avec pour objectif de hiérarchiser sous six niveaux de priorités les risques et les urgences en matière de réhabilitation ;
- Réhabilitation sous maîtrise d'ouvrage publique des installations ayant les plus forts impacts sur l'eau et la santé publique.

Dans le cadre de cette opération, Gaudriot s'est vue confier les opérations suivantes : diagnostics des installations existantes sur la commune de Martigné Ferchaud, la Communauté de Communes du Pays de Saint-Aubin du Cormier et la commune de Domalain, ce qui représente environ 4 000 installations à visiter sur 3 ans.

A cela s'ajoute une mission de maîtrise d'oeuvre relative aux travaux de réhabilitation pour la commune de Mellesse ainsi que la Communauté de Communes du Pays de la Bretagne Romantique : soit près de 400 habitants à réhabiliter sur une période de trois ans.

GAUDRIOT

Z.I. Réjat - BP 47 - 23001 GUÉRET Cedex 01
Tél. : 05 55 52 15 28 - Fax : 05 55 52 96 62
dg@gaudriot.net

ONDÉO DEGRÉMONT :

DEUX CONTRATS MAJEURS EN RÉGION PARISIENNE

Le SIAAP (Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne) a confié à Ondéo Degrémont le traitement des eaux usées de son site Seine Aval à Archères (78) et l'exploitation de son site Seine Amont à Valenton (91), pour un montant total de 125 millions d'euros.

Chargé de traiter les eaux résiduaires de plus de 8,2 millions d'habitants en région parisienne, le SIAAP s'engage, avec ces deux premiers contrats, dans un programme d'investissements importants qui lui permettra à terme d'améliorer durablement la qualité des eaux de la Seine. Pour son usine de Seine Aval, le SIAAP a choisi le procé-

dé Biofor de Ondéo Degrémont pour la dénitrification par biofiltration des eaux traitées avant leur rejet dans la Seine. Ces deux contrats s'inscrivent dans un marché français en pleine croissance.

SUEZ-ONDEO

18 Square Edouard VII - 75316 PARIS Cedex 09
Tél. : 01.46.95.50.00 - Fax : 01.46.95.43.15
www.ondeo.com



C@RTEL^{eau}

**Vous êtes Maire
ou Président de Syndicat
Intercommunal ...**

**... Etes-vous sûr de prendre
les décisions qui s'imposent
pour la gestion de l'eau
dans votre commune ?**

**Les réponses sont sur
C@RTEL-eau
le portail internet
des élus locaux
pour une meilleure
gestion de l'eau**

 un site animé par l'Office International de l'Eau

<http://www.carteteau.org>

AUTOUR DU MONDE

GOVERNANCE DE L'EAU ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Du 9 au 10 octobre 2003 à Sousse (Tunisie)

L'Assemblée Générale des Nations Unis à proclamé l'année 2003 Année Internationale de l'Eau Douce. Dans ce cadre, la Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux de Tunisie (SONEDE) organise du 9 au 10 octobre 2003 un colloque international sur le thème : Gouvernance de l'Eau et Développement Durable.

L'objectif de ce colloque est de permettre aux intervenants dans le domaine de l'eau douce l'échange des expériences en matière de durabilité, de gestion et de la protection de cette ressource.

Les sessions sont au nombre de quatre :

- **l'alimentation en eau potable et l'assainissement pour tous :**
 - . la sécurisation de l'approvisionnement en eau potable des grandes villes,
 - . l'alimentation en eau potable et l'assainissement en milieu rural.
- **la gestion de la demande :**
 - . l'économie de l'eau potable,
 - . l'aspect financier,
 - . la sensibilisation à l'utilisation judicieuse de l'eau,
 - . l'aspect réglementaire.

- **les aspect institutionnels dans la gestion de l'eau :**
 - . la gestion communautaire de l'eau,
 - . les modes de gestion et organes de régulation,
 - . les perspectives de la gestion des ressources en eau transfrontalières.
- **la gestion durable des ressources en eau :**
 - . la gestion intégrée des ressources en eau,
 - . la gestion des pénuries,
 - . le recyclage des eaux usées,
 - . la protection de la ressource et l'amélioration de la qualité de l'eau,
 - . le dessalement des eaux.

SONEDE - DEE

*Avenue Slimane Ben Slimane - El Manar II, Tunis 2092
Tél : (216) 71 889 012 - Fax : (216) 71 873 104*

CRISE DE L'EAU : LES NATIONS UNIES PRÉVIENNENT LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT SERONT LES PLUS TOUCHÉS



Dans la lettre électronique "Sources Nouvelles Eau et Assainissement" de l'IRC, on apprend que dans son Rapport sur la Mise en Valeur de l'Eau (WWDR), l'Organisation des Nations Unies prévoit que, face à l'inertie politique, la crise mondiale de l'eau atteindra des niveaux sans précédent au cours des années à venir, avec "une pénurie croissante par habitant, dans les pays en développement". Au cours des

vingt prochaines années, la moyenne de fourniture d'eau par individu au niveau mondial devrait baisser d'un tiers, en raison de la croissance démographique, de la pollution et du changement climatique.

Le "WWDR" a identifié onze défis à relever et qui sont liés à la gestion de l'eau. Parmi ceux-ci figurent : l'approvisionnement en eau et l'assainissement de base, la sécurité alimentaire, les écosystèmes, les villes, l'évaluation économique, le partage des ressources, la gouvernance et les connaissances.

Les Nations Unies estiment que le taux de maladies diarrhéiques serait réduit de 17 % par an, si chaque personne avait accès aux services de base de l'approvisionnement en eau et à l'assainissement ; et de 70 % si l'on par-

venait à un approvisionnement en eau courante, universel bien régulé et un assainissement adéquat.

Les interventions les plus rentables dans le secteur de l'eau chez les usagers sont : la désinfection de l'eau, le stockage sain, l'éducation à l'hygiène et le lavage des mains.

Concernant le débat sur la fixation du prix et la privatisation de l'eau, le rapport reconnaît qu'il est essentiel d'impliquer le secteur privé, tout en incluant des mécanismes de protection des pauvres. La satisfaction des besoins fondamentaux liés à l'approvisionnement en eau et l'assainissement n'est "ni complexe, ni onéreuse à réaliser, mais demandera cependant des changements stratégiques majeurs de la part des gouvernements. Les avantages potentiels sont si grands que la volonté politique d'introduire de nouvelles stratégies doit être trouvée".

UNESCO

*1 rue Miollis - 75732 PARIS Cedex 15
Tél : 01 45 68 40 14 - Fax : 01 45 68 58 12
www.unesco.org*

INTERNATIONAL WATER AND SANITATION CENTRE

*P.O. Box 2869 - 2601 CW Delft - The Netherlands
Tel. : +31 15 219 2939 - Fax : +31 15 219 0955
leborgne@irc.nl
www.irc.nl*

LISIER OU FUMIER : INFLUENCE SUR LE CYCLE TERRESTRE DE L'EAU

Un mémoire vient d'être rédigé pour de la Fédération de Protection de l'Environnement de l'Estrie (Canada). En 24 pages, bien structuré, il traite du choix entre le lisier et le fumier en ce qui a trait à la production porcine; ce choix étant lié aux impacts produits sur le cycle terrestre de l'eau.

La région de l'Estrie est caractérisée par une topographie vallonnée et composée en grande partie de sols issus de dépôts d'origine glaciaire, donc faiblement perméables. L'inclinaison et la longueur des pentes combinées à la perméabilité des sols, généralement faible, font de l'Estrie un territoire plutôt susceptible à l'érosion.

Suite à ces caractéristiques, plusieurs conclusions découlent de ce rapport. Premièrement, l'épandage de lisier est plus susceptible de polluer que l'épandage de fumier. Les dates et les méthodes d'épandages en sont grandement responsables, mais c'est la teneur élevée en eau du lisier qui est la cause principale de cet effet. Le lisier augmente considérablement le ruissellement. Un ruissellement plus important accroît la capacité d'érosion et de transport des MES, des polluants dissous et des éléments chimiques et minéraux. De plus, le fumier est préférable comme engrais puisqu'il donne un apport plus soutenu aux plantes. Il permet également d'obtenir et de conserver un meilleur sol. Son apport est toutefois déficitaire au printemps.

Par contre, il a été prouvé que le lisier, s'il est bien géré et bien épandu, peut ne pas produire de pertes significatives de phosphores et de nitrates. Pour ce faire, le lisier doit être enfoui et être appliqué lorsque le sol est sec et qu'aucune pluie n'est prévue avant 72 heures. Toutefois, ces conditions sont rarement rencontrées en Estrie au printemps.

Les auteurs ont également identifié plusieurs pratiques agricoles qui peuvent diminuer l'importance de l'érosion des sols et ont défini des recommandations visant autant la gestion des épandages de déjections animales que les méthodes de travail du sol :

- Transformer les déjections animales en engrais minéral ;
- Semer des cultures couvrantes à l'automne et entre les rangs ;
- Effectuer un travail réduit du sol ;
- Labourer dans le sens des courbes de niveau pour les terrains à forte pente ;
- Orienter les rangs dans le sens des courbes de niveau pour les terrains à forte pente ;
- Retourner principalement au fumier ;
- Établir une réglementation interdisant les épandages à l'automne ;
- Interdire l'épandage de lisier sur des pentes supérieures à 9 % ;
- Interdire l'épandage de fumier sur des pentes supérieures à 17 % ;
- Couvrir les fosses à lisier afin de diminuer sa teneur en eau ;
- Appliquer les normes environnementales liées à l'agriculture et aux PAEF ;
- Développer des normes d'épandage spécifiques aux sols perméables.

Le but ultime serait de transformer les déjections animales en engrais minéral. Cette transformation comporte un coût important. Cependant, la Fédération considère que ce coût est aussi social. L'environnement comporte un coût social au même titre que la santé. D'autant plus que la qualité de l'eau influence grandement notre santé. Il faut donc travailler en concertation et donner les outils et les moyens pour intégrer l'agriculture dans le développement durable.

**FÉDÉRATION DE PROTECTION
DE L'ENVIRONNEMENT DE L'ESTRIE**
16, rue de la Perrière Nord - Boucherville Qc J3B 4W2
Tél. : (450) 641-4329

PREMIER FORUM DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIÈNE (WASH)

Du 1^{er} au 5 décembre 2003, Dakar (Sénégal)

Cette rencontre est organisée par le Conseil de Concertation pour l'Approvisionnement en Eau et l'Assainissement (CCA EA, WSSCC en anglais). Les objectifs du forum sont :

- tirer des leçons des programmes d'eau, d'assainissement et d'hygiène. Les réformes de secteur et le développement de partenariats conduisent à l'éradication de la pauvreté,
- renforcer les initiatives de partenariat régional et national visant à atteindre les objectifs du Sommet Mondial sur le Développement Durable.

Ce forum sera divisé en trois parties :

- la création d'un environnement favorable pour combattre la pauvreté et pour promouvoir l'assainissement et l'hygiène,

- le renforcement des initiatives régionales et nationales en approvisionnement en eau, assainissement et hygiène,
- la satisfaction des objectifs du Sommet Mondial sur le Développement Durable.

SECRETARIAT FOR THE WSSCC
International Environment House
Chemin des Anémones 9 - 1219 Châteline
Geneva - Switzerland
Tel : +41 (0)22 917 8657 - Fax : +41 (0)22 917 8084
wsscc@who.int - www.wsscc.org

CANADA : CanWell 2004 "EAUX SOUTERRAINES"

Du 21 au 24 avril 2004- Kelowna (Colombie Britannique)

L'Association Canadienne des Eaux Souterraines (ACES) organise CanWell 2004, sa conférence /exposition bi-annuelle qui aura lieu du 21 au 24 avril 2004, à Kelowna, Colombie Britannique.

L'ACES, en association avec le Consulat Général de France à Vancouver, a invité une délégation française dans le but de présenter comment l'eau souterraine est gérée en France, dans un esprit de partage de l'information et de création de contacts.

La participation française à cette conférence se traduit par deux aspects :

- Faire venir des experts conférenciers français :

Les thèmes qui pourraient être traités sont les suivants:

- Principe de gestion de la ressource - bassins versants et Agences de l'Eau ;
- Principe de fonctionnement des SDAGE ;
- Financement des Agences de l'Eau : Principe "Pollueur - Payeur" ;
- Historique de la législation sur l'eau souterraine en France ;
- Problèmes existants en France (nitrates, surexploitation, vulnérabilité des têtes de bassins, etc.) ;

- Contamination des ouvrages de captage ;
- Coût réel de l'exploitation de l'eau ;
- Gestion de la ressource en eau souterraine.

Les présentations se feront en anglais.

- En parallèle, des entreprises françaises vont être invitées au sein d'un pavillon afin d'exposer leur savoir-faire (fabriquant de pompes, foreurs, exploitation et distribution d'eau potable, monitoring, ...).



CanWell 2004 est organisée avec l'appui du Consulat Général de France à Vancouver.

CANADIAN GROUND WATER ASSOCIATION
1600 Bedford Highway - Suite 100 - 409
Bedford, NS B4A 1E8
Tél. : 902-845-1885 - Fax : 902-845-1886
cgwa@ns.sympatico.ca - www.cgwa.org/

FORUM DE GENÈVE : L'EAU À L'HONNEUR

Du 3 au 5 novembre 2003 à Genève



Le Forum de Genève s'est donné pour mission de constituer le terrain d'entente idéal entre participants de tous les horizons pour partager les ressources techniques et les connaissances venues de l'ensemble de la planète, sans préjugés d'aucune sorte.

Cette année, la Chine sera Hôte d'honneur du Forum. Loin d'être opportuniste, cette démarche se propose d'amener les acteurs principaux du monde de demain à

se parler, loin du remue-ménage causé par la présence des médias.

Parmi les thèmes urgents abordés:

- le développement durable,
- le problème de l'eau dont nos enfants auront besoin,
- le commerce éthique,
- le potentiel représenté par le micro-crédit dans le développement.

Une soirée de gala, baptisée "De l'eau pour tous" sera l'occasion de remettre à 9 organisations un prix pour leur engagement en faveur d'un accès à l'eau pour les populations défavorisées.

THE FOUNDATION
Thomas EGLI, representative
CP 287 - 1219 Le Lignon - Geneva - Switzerland
info@thefound.org

ÉDITIONS DU SEUIL : LE DOSSIER DE L'EAU

Les Editions du Seuil viennent de publier un ouvrage de Marc Laimé, journaliste et sociologue, intitulé "Le dossier de l'eau".

A l'orée du XXI^{ème} siècle, nos sociétés sont paradoxalement confrontées au même problème qu'à la fin du XIX^{ème} : assurer à tout être humain l'accès à l'eau potable. Plus de 1,4 milliard de personnes à travers le monde ne disposent pas d'une eau saine. Plus de 15 millions d'êtres humains en meurent chaque année. La pénurie tue.

Mais cette pénurie est aggravée par des comportements inquiétants : de "bien commun", l'eau va-t-elle devenir une marchandise ?

Il faut lutter pour que l'accès à une eau potable soit reconnu comme un droit fondamental de l'Humanité.

En France même, outre la pollution provoquée par l'agriculture intensive, les pratiques actuelles font débat et des projets de réforme sont encourus.

A l'égal de la sécurité alimentaire et des risques industriels, l'eau constitue aujourd'hui un enjeu majeur en matière d'environnement, de santé publique et de démocratie. Aucun gouvernement ne pourra faire l'économie d'une politique réaliste et généreuse.

ÉDITIONS DU SEUIL

27 rue Jacob - 75006 PARIS

Tél. : 01 40 46 50 50

www.seuil.com

"LA LETTRE DU CADRE TERRITORIAL" : UN DOSSIER D'EXPERTS SUR L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

L'assainissement des eaux usées est d'une brûlante actualité, alors que les Directives européennes, la Loi sur l'Eau, ainsi que les textes d'application et les décrets récents obligent à pratiquer une dépollution poussée, insistant une obligation de résultats ambitieuse et imposant des échéances.

Le sujet est vaste, car il touche des domaines extrêmement variés, tant techniques que législatifs et administratifs, et des collectivités très diverses, chacune ayant ses besoins spécifiques.

Cet ouvrage propose tout d'abord un ensemble de données relatives à la gestion des eaux usées et notamment les plus significatives des évolutions actuelles.

Il illustre ensuite au travers d'exemples choisis dans des communes et agglomérations différentes par leurs tailles et leurs situations géographiques.

Il dresse ainsi un panorama global du sujet pour répondre aux questionnements des collectivités et leur permettre d'engager des démarches sur leur territoire.

LA LETTRE DU CADRE TERRITORIAL

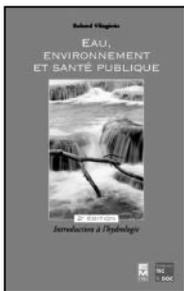
bp 215 - 38506 VOIRON Cedex

Tél. : 04 76 65 87 17 - Fax : 04 76 65 79 98

www.territorial.fr

TEC & DOC :

"EAU, ENVIRONNEMENT ET SANTÉ PUBLIQUE"



Cette seconde édition de l'ouvrage de Roland Vilaginés est augmentée de près de 20 % ; elle prend notamment en compte les principales modalités de gestion des eaux, les nouvelles règles applicables aux eaux embouteillées, la désalinisation et les traitements par filtration.

Basé sur le cours d'hydrologie que dispense l'auteur en 3^e année de faculté de pharmacie, ce manuel s'avèrera utile aux étudiants des écoles d'ingé-

nieurs spécialisés en génie de l'environnement ou préparant le BTS métiers de l'eau, le BTSA gestion et maîtrise

de l'eau, ou le DUT génie biologique, option génie de l'environnement.

Enfin, il apportera une aide précieuse aux ingénieurs et techniciens des services techniques des collectivités locales, des Agences de l'Eau et des organismes publics chargés du contrôle des eaux.

TEC&DOC - LAVOISIER

14 rue de Provigny - 94236 CACHAN Cedex

Tél. : 01 47 40 67 00 - Fax : 01 47 40 67 02

www.lavoisier.fr

TECHNIQUES DE L'INGÉNIEUR : LE CLASSEUR DE L'ENVIRONNEMENT

Les éditions Techniques de l'Ingénieur édite un ouvrage qui dresse un panorama complet des thèmes environnementaux à prendre en compte dans les projets industriels. Ce classeur Environnement bénéficie de 4 mises à jour annuelles et d'un CD-Rom "Réglementation applicable dans l'industrie" actualisé chaque semestre.

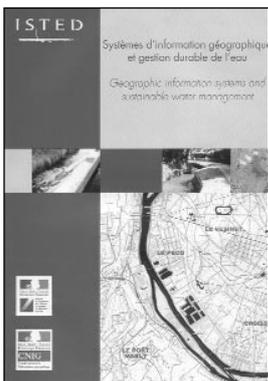
Chaque abonné peut aussi accéder au site web www.techniques-ingenieur.fr qui reprend le contenu intégral de l'ouvrage.

TECHNIQUES DE L'INGÉNIEUR

249 rue de Crimée - 75925 PARIS Cedex 19

Tél. : 01 53 35 20 20 - Fax : 01 53 26 79 18

ISTED : SIG ET GESTION DURABLE DE L'EAU



L'ISTED publie un document sur les systèmes d'information géographique et la gestion durable de l'eau.

Cette publication rassemble un ensemble d'expériences.

Les articles soulignent les aspects qui répondent à une des trois problématiques suivantes, constituant les trois grands axes de la publication :

- la connaissance et la gestion de la ressource eau,
- la gestion des risques,
- la gestion des réseaux.

Cette publication est gratuite et diffusée sur demande.

ISTED

La Grande Arche - Paroi Sud - 92055 LA DÉFENSE
Tél. : 01 40 81 24 06 - Fax : 01 40 81 23 31

www.isted.com

KARTHALA:

EAU ET LITTORAL DANS LES ESPACES INSULAIRES

La gestion durable de l'eau apparaît aujourd'hui comme une préoccupation majeure. On considère que l'eau est rare dans 26 pays regroupant une population de 232 millions d'habitants.

Dans un contexte où à la fois la quantité et la qualité de la ressource se dégradent, il devient alors essentiel de considérer ses dimensions patrimoniales et éthiques afin de mieux la gérer et la préserver, notamment dans le contexte particulier des Iles

C'est précisément l'objet du séminaire de recherche qui s'est tenu le 15 juin 2001 à l'Université de la Réunion en

collaboration avec le CEMAGREF, et dont la majeure partie des contributions est constitutive de cet ouvrage.

EDITIONS KARTHALA

22-24, boulevard Arago - 75013 Paris
Tél. : 01 43 31 15 59 - Fax : 01 45 35 27 05
karthala@wanadoo.fr
www.karthala.com

LA MARTINIÈRE : RIVIÈRES ET PAYSAGES

La rivière décrit ses méandres au coeur de la vie des hommes. C'est elle qui depuis l'origine, leur permet de vivre, commercer, échanger, fabriquer, transporter, se divertir, voire se défendre contre l'assaillant.

Mais, au service des hommes, la rivière a sa vie et son rythme propre qu'il faut bien connaître afin de l'utiliser à bon escient et de composer avec elle.

Cet ouvrage met en lumière toutes les richesses de la rivière et convoque les regards de l'historien, de l'écologue, de l'ingénieur sociologue, de l'artiste et du paysa-

giste pour dévoiler ses multiples facettes.

Une ode à la rivière et aux paysages pour qu'un nouveau regard sur elle permette, demain, sa renaissance.

EDITIONS LA MARTINIÈRE

2 rue Christine - 75006 PARIS
Tél : 01 40 51 52 00 - Fax : 01 40 51 52 05

LU DANS LA PRESSE

"COURRIER DE LA PLANÈTE"

EAU : INVENTER LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

Le "Courrier de la Planète" n° 70 est consacré à la coopération internationale pour l'eau.

L'eau a rejoint, tardivement, la liste des droits économiques, sociaux et culturels, dont l'ensemble des habitants de la planète devraient jouir.

Devant le déficit de ce bien pour des centaines de millions de personnes, les réponses apportées par la communauté internationale semblent bien lentes...

Rhétoriques sans effet : quelques "grandes messes onusiennes" ne sont-elles pas que l'occasion de montrer une

bonne conscience, et de reformuler des programmes de coopération déjà mal engagés ?

SOLAGRAL PARIS

45 bis, avenue de la Belle Gabrielle
94736 Nogent sur Marne
Tél. : 01 43 94 73 33 - Fax : 01 43 94 73 36
www.solagrall.org/

OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU

CONVENTION AVEC LE SYNCRA



M. Guy Eveilleau, Président du Syndicat National des Contrôleurs de Réseaux d'Assainissement (SYNCRA) et Jean-François Donzier, Directeur Général de l'Office International de l'Eau ont décidé d'un commun accord de signer le 29 avril dernier un protocole de partenariat visant à officialiser leurs axes de collaboration permanents.

Le SYNCRA, affilié à la FNSA-VANID regroupe les entreprises spécialisées dans le contrôle des réseaux d'assainissement, les tests d'étanchéité à l'eau, à l'air, les tests de compactage et l'inspection télévisée.

Il a notamment pour mission d'être l'interlocuteur des Agences de l'Eau dans l'élaboration et la mise en oeuvre des cahiers des charges pour le contrôle de conformité des réseaux d'assainissement, protocoles, chartes de qualité.

Engagements du SYNCRA :

- Le SYNCRA s'engage à fournir une information régulière au CNFME de l'OIEau, concernant les évolutions techniques de la profession ;
- Il confie au CNFME la formation indispensable aux contrôleurs pour atteindre un objectif d'accréditation COFRAC ;

- Des formations "intra" pourront aussi être réalisées par le CNFME dans ses locaux ou dans ceux de la ou des sociétés qui en font la demande.

Engagements de l'Office International de l'Eau :

- L'OIEau met en place au travers de son catalogue des formations adaptées pour l'acquisition des connaissances et la remise à niveau pour la réalisation des contrôles visuels et des essais d'étanchéité préalables à la réception des réseaux d'assainissement ;
- Les objectifs des formations sont d'une part de s'assurer la connaissance par les stagiaires des prescriptions techniques et réglementaires concernant les réseaux, d'autre part de former le stagiaire au respect des règles de l'art de la profession ;

Celles-ci sont édictées dans les guides techniques d'accréditation (inspection visuelle et essais d'étanchéité) publiés par l'AGHTM.

A la fin des formations, un contrôle des acquis des stagiaires par rapport aux missions à réaliser par un contrôleur permettra, si celui-ci satisfait aux exigences du métier, la délivrance d'une QUALIFICATION validée conjointement par l'OIEau et le SYNCRA.

Un tarif préférentiel sera appliqué aux membres adhérents du SYNCRA qui s'inscrivent à ces sessions.

Les stages visés sont : Compactage des remblais de tranchées (03C026) ; Inspection télévisée des réseaux d'assainissement, réalisation et exploitation (03E030) ; Les essais d'étanchéité en réseau d'assainissement (03E031).

Un stage spécifique est aussi proposé aux adhérents du SYNCRA et reprend l'ensemble des opérations de contrôle des réseaux intitulé : "Réussir les contrôles de réception : Inspection télévisée - Essais d'étanchéité".

OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU
Centre National de Formation aux Métiers de l'Eau
15 rue Chamberland - 87065 LIMOGES CEDEX
Tél. : 05 55 11 47 00 - Fax : 05 55 11 47 01
cnfme@oieau.org - www.oieau.org

INITIATIVE DES ONG

La Croix Verte Internationale, l'UICN, le RIOB, le Secrétariat International de l'Eau notamment, ont lancé un appel aux Chefs d'Etats et de Gouvernements du G8 pour que soient concrètement mobilisés les moyens nécessaires à la mise en place et au renforcement d'Organismes de Bassin pour la Gestion Intégrée des Fleuves Transfrontaliers.

Sur les 263 fleuves, lacs et aquifères transfrontaliers que compte la planète, dont 59 en Afrique, les signataires estiment que, pour mettre en place de telles organisations opérationnelles sur les 50 bassins les plus prioritaires, une enveloppe d'un milliard d'Euros devrait être mobilisée sur les dix prochaines années.



X-AGRO-ENA

Réservez le 18 décembre 2003 pour dresser le bilan de "l'Année Internationale de l'Eau Douce" au Sénat.

Ce Colloque International est organisé conjointement par les trois Associations d'anciens élèves sous le patronage de M. Christian PONCELET, Président du Sénat et de M. Koichizo MATSUURA, Directeur Général de l'UNESCO.

Renseignement : voir Agenda p. 20

www.oieau.org
Le monde de l'eau sur internet

RÉSEAU INTERNATIONAL DES ORGANISMES DE BASSIN



RIOB

Actualités

G8 - ENVIRONNEMENT :

**LES MINISTRES DE L'ENVIRONNEMENT DES PAYS MEMBRES DU G8
SE SONT RÉUNIS À PARIS DU 25 AU 27 AVRIL 2003**

Sur ces différents sujets, une attention spécifique a été portée aux problèmes liés à l'eau, et notamment aux questions de gestion transfrontalière des grands fleuves et de gestion des ressources en Afrique, à l'usage efficace de la ressource, à l'adoption des principes de gouvernance pour l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, ainsi qu'à la prévention et l'atténuation des inondations.

Les Ministres souhaitent promouvoir le développement intégré des ressources en eau et en optimiser les avantages en amont et en aval, dans toutes leurs utilisations et la protection de la qualité de l'eau et des écosystèmes aquatiques. Dans ce contexte, reconnaissant que la coopération entre les Etats riverains sur les cours d'eau frontaliers et/ou transfrontaliers contribue à la gestion durable des ressources en eau et produit des bénéfices mutuels, ils encouragent tous ces Etats à développer ce type de coopération.

Une attention particulière doit être portée à la gestion des bassins versants africains transfrontaliers tels que le Niger, le Sénégal, le Nil, l'Okavango et le Congo.

L'eau est essentielle à l'éradication de la pauvreté et au développement économique. Afin d'atteindre les objectifs du SMDD, toutes les sources de financement, privées comme publiques, nationales et internationales, doivent être mobilisées et utilisées de la manière la plus efficace et efficiente. Des progrès vers un cadre institutionnel stable, transparent et fondé sur des principes de droit, des financements additionnels importants, privés comme publics, doivent être atteints. A cet effet, les Ministres appellent chaque pays à développer des stratégies pour atteindre les objectifs sur l'accès à l'eau et à l'assainissement. En ce qui concerne les pays en développement et les pays à économie en transition, ils soulignent leur engagement à soutenir leurs efforts à cette fin.



FORMATION PROFESSIONNELLE

LE **CNFME**

Nos Stages pour Novembre 2003 ...

DATE	REF.	TITRE
03/11 - 07/11/03	03C022a	Les règles sanitaires dans les réseaux intérieurs d'eau potable
03/11 - 07/11/03	03C034a	Conformité et entretien des réseaux d'eau intérieur
03/11 - 07/11/03	03D003a	Automatismes-télégestion: recommandation pour la rédaction du cahier des charges
03/11 - 07/11/03	03E030b	Inspection télévisée des réseaux d'assainissement
03/11 - 07/11/03	03F001g	Exploiter une station d'épuration - 1° Degré
03/11 - 07/11/03	03F014b FNDAE	Les filières de traitement et de valorisation des boues de stations d'épuration
03/11 - 07/11/03	03F020a	La mise en assurance qualité des services d'eau selon les normes ISO-9000
03/11 - 07/11/03	03F024a	Le transport des fluides en station d'épuration
03/11 - 07/11/03	03I001b	Comprendre et exploiter les installations électromécaniques dans les usines d'eau
03/11 - 07/11/03	03L005b	Mise œuvre de l'autosurveillance des stations d'épuration
03/11 - 07/11/03	03N027a	Conception et dimensionnement des stations de détoxification
03/11 - 06/11/03	03N028a	Eaux de chaudière - eaux de refroidissement
04 - 07/11/03	03B002b	Exploitation d'un poste de désinfection des eaux au chlore et au dioxyde de chlore

Office
International
de l'eau

AGENDA DES ÉVÉNEMENTS

Notre sélection ...

DATE	LIEU	THEMES	CONTACT
2 - 8/06/03	Paris France	Semaine du Développement Durable	MEDD Tél. : 01 42 19 20 21 - Fax : 01 42 19 11 23 www.environnement.gouv.fr
23/06/03	Nantes France	3 ^{ème} Assises de l'Eau en Pays de Loire	M&M Conseil Tél. : 01 44 91 58 50 - Fax : 01 44 91 58 51 www.mmconseil.com
23 - 27/06/03	Cannes France	5 ^{ème} Symposium International de l'Eau : nouvelles dates	Réseau Méditerranéen et Chaire UNESCO de l'Eau Tél. / Fax : 04 92 09 02 73 water-cannes-symposium@wanadoo.fr www.symposium-h2o.com
28 - 30/06/03	Danos Syrie	Gestion et Valorisation de la Ressource en Eau	UBIFRANCE Tél. : 01 44 34 50 00 - Fax : 01 44 34 50 01 www.ubifrance.com
21 - 25/07/03	Corté Corse	Université d'été sur le thème de l'Eau Douce	ACQUA LINDA Tél. : 06 60 67 07 92 acqua.linda@club-internet.fr www.webzinemaker.com/acqua-linda
24 - 29/08/03	Tessalonique Grèce	30 ^{ème} Congrès IARH Water Engineering and Research in a Learning Society : "modern developments and traditional concepts"	IAHR Secretariat Tél. : 34 91 335 7908 2003iahr@auth.gr www.civil.auth.gr/2003iahr
14 - 19/09/03	Montpellier France	Irrigation et Gestion Concertée des Conflits d'Usage dans la Région Euroméditerranéenne	AFEID Tél. : 04 67 04 63 16 - Fax : 04 67 04 37 85 afeid@cemagref.fr afeid.montpellier.cemagref.fr
23 - 25/09/03	Hochiminh City Vietnam	Water and Wastewater Asia	PennWell Corporation Tél. : 44 0 1992 656 600 Fax : 44 0 1992 656 700
8 - 9/10/03	Lyon France	Quels modèles physiques pour le 21 ^{ème} siècle ?	Société Hydrotechnique de France shf@shf.asso.fr - www.shf.asso.fr
9 - 10/10/03	Sousse Tunisie	Gouvernance de l'Eau et Développement Durable	SONEDE - DEE Tél. : 216 71 889 012 Fax : 216 71 873 104
3 - 5/11/03	Genève Suisse	L'eau à l'honneur	The Foundation info@thefound.org - www.genevaforum.com
1 - 5/12/03	Dakar Sénégal	L'assainissement et l'hygiène	WSSCC Tél. : 41 (0) 22 917 8657 wsscc@who.int - www.wssww.org
18/12/03	Paris - Sénat France	La Gestion de l'Eau : Pour de nouvelles solidarités Bilan à la fin 2003	X-AGRO-ENA s/c Regards International Tél. : 01 45 75 14 00 www.regards-international.com
21 - 24/04/04	Kelowna Colombie Britannique	Canwell 2004 : Eaux Souterraines	Canadian Group Water Association Tél. : 902 845 1885 - Fax : 902 845 1886 cgwa@ns.sympatico.ca www.cgwa.org

L'agenda complet des événements est consultable sur le Web
<http://eaudoc.oieau.org>



**Le Ministère de l'Ecologie
et du Développement Durable**
(Direction de l'eau)



Les 6 Agences de l'Eau



**Le Ministère de l'Agriculture,
de la Pêche et des Affaires Rurales**
(Fonds National de Développement des Adductions d'Eau)



La Région Limousin

LIMOUSIN
CONSEIL REGIONAL



**Le Ministère de la Santé,
de la Famille
et des Personnes Handicapées**
(Direction Générale de la Santé)



**Le Réseau International
des Organismes de Bassin**
(Aquadoc-Inter - RIOB)

NOS PARTENAIRES

Nouveaux services aux abonnés

"EAUDOC" prend un nouvel essor pour mieux répondre aux besoins de nos utilisateurs dans le monde.

Trois forfaits sont disponibles :

EAUDOC Classic

- Accès web illimité aux notices dans les bases techniques, scientifiques, socio-économiques, juridiques, R&D de l'OIEau,
- Sommaires d'ouvrages téléchargeables gratuitement
- Revue des sommaires électronique

109,00 € TTC
91,14 € HT

L'accès hors forfait reste cependant possible à tous par le biais de la **recherche à la carte** et la **commande individuelle** via le panier personnel.

Pour les **grands comptes**, notre offre est étudiée en étroite collaboration afin de définir au mieux les besoins spécifiques et de trouver les solutions les mieux adaptées.

EAUDOC Executive

- Accès web illimité aux notices dans les bases techniques, scientifiques, socio-économiques, juridiques, R&D de l'OIEau,
- Sommaires d'ouvrages téléchargeables gratuitement
- Revue des sommaires électronique

- ⊕ **Information Eaux en ligne** avec :
Tous les mois, les *dernières nouvelles* des Agences de l'Eau, l'eau dans le monde, *les grands projets internationaux*, une sélection des *derniers articles scientifiques* de nos bases

- ⊕ **La revue de presse quotidienne en ligne**

229,00 € TTC
191,47 € HT

EAUDOC Premier

- Accès web illimité aux notices dans les bases techniques, scientifiques, socio-économiques, juridiques, R&D de l'OIEau,
- Sommaires d'ouvrages téléchargeables gratuitement
- Revue des sommaires électronique

- ⊕ **Information Eaux en ligne** avec :
Tous les mois, les *dernières nouvelles* des Agences de l'Eau, l'eau dans le monde, *les grands projets internationaux*, une sélection des *derniers articles scientifiques* de nos bases

- **La revue de presse quotidienne en ligne**

- ⊕ **Information Eaux** en version papier sur votre bureau.

- ⊕ **La sélection en ligne** des dernières références documentaires

- ⊕ **Votre veille automatique personnalisée**

441,46 € TTC
344,03 € HT

Abonnez-vous !

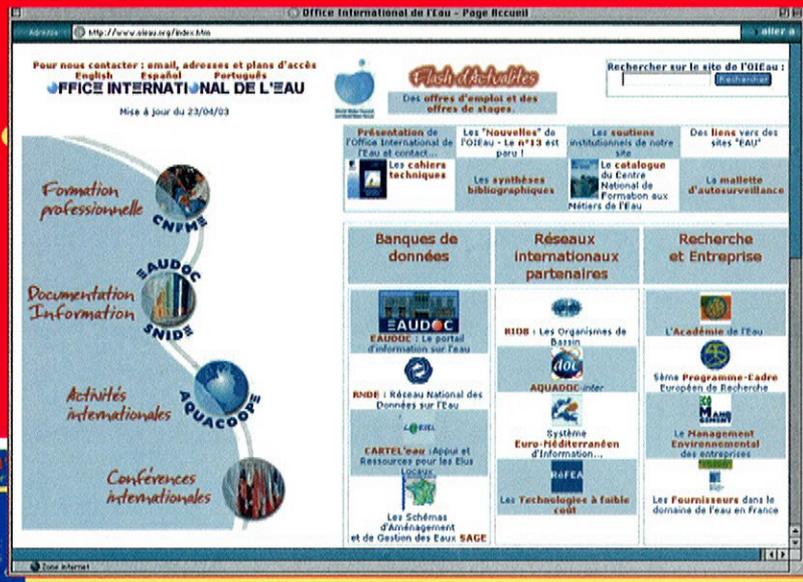
<http://eaudoc.oieau.fr>



Office
International
de l'Eau

www.oieau.org

Le Monde de l'Eau sur Internet

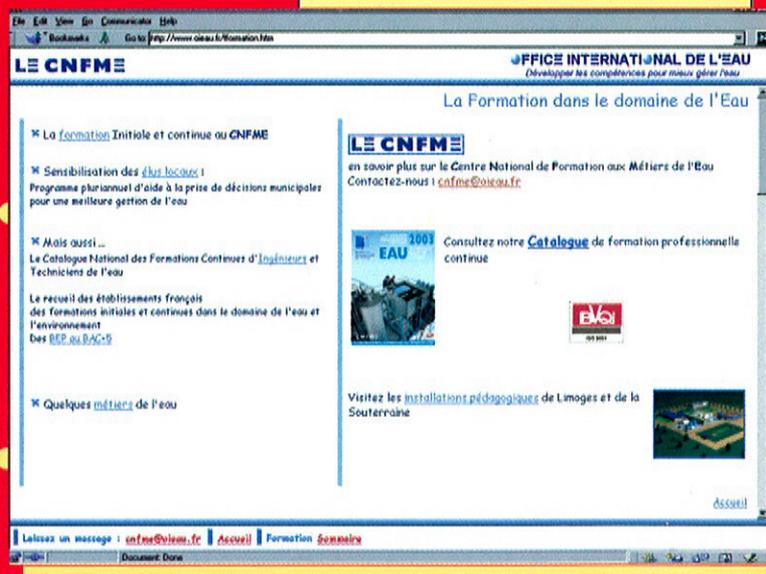


Le service documentaire
EAUDOC vous permet d'accéder
à plus de **200 000 références**
bibliographiques disponibles
et de commander en ligne
les documents

www.oieau.org

Les 300 stages de l'Office International de l'Eau

<http://www.oieau.org>



Office International de l'Eau
Service National d'Information et de Documentation sur l'Eau
15, rue Edouard Chamberland - 87065 Limoges Cedex
Tél. : + 33 (0) 5 55 11 47 47 - Fax : + 33 (0) 5 55 11 47 48
E-mail : snide@oieau.fr - Internet : <http://www.oieau.org>